

PLAN D'ACTION DÉTAILLÉ D'EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA

donnant suite aux recommandations découlant de l'audit effectué par le Bureau du vérificateur général (BVG) relativement à la
Formation à l'emploi pour les Autochtones formulées dans les Rapports du vérificateur général du Canada du printemps 2018

N° de référence du rapport	Recommandations du BVG	Réponse de la direction ministérielle	Description des résultats finaux attendus	Date d'achèvement prévue	Principaux jalons provisoires (description et dates)	Organisation responsable/ point de contact <small>(nom, titre et n° de téléphone)</small>	Indicateur de réalisation <small>(à l'usage exclusif du CCP)</small>
6.32	Emploi et Développement social Canada devrait, en collaboration avec les organisations autochtones, mesurer les résultats obtenus et indiquer si la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones et le Fonds pour les compétences et les partenariats permettent d'augmenter le nombre d'Autochtones occupant un emploi durable et intéressant. Pour ce faire, il devrait mettre entièrement en œuvre ses stratégies de mesure du rendement des programmes, y compris définir clairement des indicateurs et des cibles de rendement.	<p>Recommandation acceptée. L'évaluation de 2015 de la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones (SFCEA) et du Fonds pour les compétences et les partenariats (FCP) a démontré que les résultats en lien avec le marché du travail ont été positifs à court terme pour les participants au programme; il y a eu notamment une hausse des revenus et de l'emploi. Bien que limité par la courte période d'évaluation suivant la mise en œuvre, ce travail a bénéficié d'évaluations antérieures de programmes pour les Autochtones, qui ont démontré une hausse continue de l'emploi et des revenus cinq ans après la formation.</p> <p>Dans le cadre de l'engagement du Canada à poursuivre la réconciliation et à renouveler ses relations avec les peuples autochtones, Emploi et Développement social Canada travaille en collaboration avec les partenaires autochtones pour mettre en œuvre et transformer efficacement ses programmes relatifs au marché du travail pour les Autochtones afin de soutenir le renforcement de leurs communautés.</p> <p>Le Ministère reconnaît l'importance de produire des rapports significatifs sur les résultats obtenus, qui reflètent efficacement l'incidence du soutien fourni aux clients par les organisations autochtones. Des indicateurs de rendement supplémentaires permettront à Emploi et Développement social Canada et aux partenaires autochtones d'évaluer régulièrement l'incidence du programme et les résultats à plus long terme du programme.</p>	Une SMR améliorée assortie de cibles et d'indicateurs de rendement clairement définis est mise en œuvre.	Juin 2019	<p>Faire participer les partenaires autochtones à l'élaboration conjointe d'un modèle logique et d'une SMR connexe, y compris les résultats, les indicateurs et les cibles pour le nouveau Programme FCEA – septembre 2018</p> <p>Fournir des outils et donner de la formation aux organisations autochtones pour appuyer la mise en œuvre de la nouvelle SMR – mars 2019</p> <p>Mettre en œuvre la SMR relative au nouveau Programme FCEA – avril 2019</p> <p>Définir les cibles et les indicateurs de rendement liés à la SMR dans le cadre du FCP avant le prochain appel de propositions – juin 2019</p>	Rachel Wernick, Sous-ministre adjointe principale, Direction générale des compétences et de l'emploi, 819-654-5991	

N° de référence du rapport	Recommandations du BVG	Réponse de la direction ministérielle	Description des résultats finaux attendus	Date d'achèvement prévue	Principaux jalons provisoires (description et dates)	Organisation responsable/ point de contact <small>(nom, titre et n° de téléphone)</small>	<i>Indicateur de réalisation</i> (à l'usage exclusif du CCP)
		<p>Une nouvelle stratégie de mesure du rendement (SMR) dotée d'objectifs et d'indicateurs consolidés et de cibles clairement définies sera élaborée avec les organisations autochtones pour le nouveau Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones (FCEA) et sera mise en œuvre en avril 2019. La stratégie comprendra une fonction améliorée de production de rapports des résultats postérieurs au programme à partir des renseignements existants sur l'emploi et le revenu.</p> <p>La stratégie du Fonds pour les compétences et les partenariats comprendra des indicateurs de rendement et des cibles clairement définies qui permettront d'améliorer les renseignements fournis à toutes les parties.</p>					
6.45	<p>Emploi et Développement social Canada devrait s'assurer d'obtenir l'information requise pour améliorer la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones et le Fonds pour les compétences et les partenariats, au besoin, en collaborant avec les signataires d'entente dans le but</p>	<p>Recommandation acceptée. Emploi et Développement social Canada est déterminé à produire des analyses des résultats sur le marché du travail à moyen et long termes pour les programmes d'emploi destinés aux Autochtones, et continuera à travailler avec ses partenaires autochtones pour améliorer la collecte et l'analyse des données afin de guider les orientations stratégiques et les décisions liées au programme. L'analyse exploratoire récente des données existantes sur le programme a montré des résultats positifs pour les participants à la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones au chapitre de l'emploi, des revenus et de la participation au marché du travail, et a démontré qu'il était possible de reproduire cette analyse.</p> <p>L'évaluation de 2015 de la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones</p>	<p>Des données sur le rendement sont recueillies et analysées afin que les programmes du marché du travail à l'intention des Autochtones soient mesurés, évalués et améliorés continuellement.</p>	Septembre 2020	<p>Travailler en collaboration avec les partenaires pour cerner les processus de collecte de données et les renseignements de programme pertinents afin d'appuyer la SMR – septembre 2018</p> <p>Harmoniser les systèmes/modèles de collecte de données avec la SMR améliorée relative au nouveau Programme FCEA :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour les fichiers de données uniformisées • Mettre à jour les schémas XML • Mettre à jour les champs des bases de données (mars 2019) 	<p>Stephanie Hébert, Sous-ministre adjointe, Direction générale des opérations de programme, 819-654-2447</p> <p>Rachel Wernick, Sous-ministre adjointe principale, Direction générale des compétences et de l'emploi, 819-654-5991</p>	

N° de référence du rapport	Recommandations du BVG	Réponse de la direction ministérielle	Description des résultats finaux attendus	Date d'achèvement prévue	Principaux jalons provisoires (description et dates)	Organisation responsable/ point de contact <small>(nom, titre et n° de téléphone)</small>	<i>Indicateur de réalisation</i> (à l'usage exclusif du CCP)
	de recenser, de recueillir, de confirmer et d'analyser les données relatives aux programmes.	<p>et du Fonds pour les compétences et les partenariats a indiqué que les données du programme peuvent soutenir efficacement l'analyse de résultats durables, à long terme, pour les participants au programme. Emploi et Développement social Canada utilisera les plus récentes données du programme pour évaluer plus en détail les résultats à long terme pour les participants et appuyer la conception et la mise en œuvre du nouveau Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones. Le Ministère continuera à travailler en collaboration avec les organisations autochtones pour recueillir, confirmer et analyser des données pertinentes afin d'améliorer le programme.</p> <p>Dans le cadre de la stratégie de mesure du rendement pour le nouveau Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones, le Ministère travaillera avec ses partenaires pour assurer la saisie de données pertinentes et en temps opportun afin d'appuyer la production de rapports sur les résultats et les retombées des programmes relatifs au marché du travail pour les Autochtones. Cette approche améliorée sera mise en œuvre d'ici avril 2019.</p> <p>Les améliorations qui résulteront de cette nouvelle approche seront appliquées au Fonds pour les compétences et les partenariats selon les besoins.</p>			<p>Commencer à recueillir des données sur le rendement – avril 2019</p> <p>Travailler en collaboration avec les partenaires afin d'entamer l'analyse annuelle des données sur le rendement et de cerner les améliorations possibles à l'exécution des programmes et à la prestation des services – septembre 2020</p> <p>Analyser les résultats à long terme, les principales réussites et les leçons apprises de la SFCEA et du FCP pour orienter la mise en œuvre continue du nouveau Programme FCEA et rajuster le tir, au besoin – septembre 2020</p>		
6.56	Emploi et Développement social Canada devrait allouer le financement dans le cadre de la Stratégie de formation	Recommandation acceptée. Dans le budget de 2018, un nouveau financement supplémentaire a été annoncé pour réduire les écarts en matière d'emploi et de compétences entre les Autochtones et les non-Autochtones, selon les données démographiques et socio-économiques à jour.	De nouvelles affectations budgétaires pour le Programme sont déterminées en collaboration avec	Avril 2019	Faire participer les partenaires autochtones à l'élaboration conjointe d'une approche d'attribution des fonds à l'aide des données socioéconomiques à jour et de prévisions relatives aux régions	Rachel Wernick, Sous-ministre adjointe principale, Direction générale des compétences et de l'emploi,	

N° de référence du rapport	Recommandations du BVG	Réponse de la direction ministérielle	Description des résultats finaux attendus	Date d'achèvement prévue	Principaux jalons provisoires (description et dates)	Organisation responsable/ point de contact <small>(nom, titre et n° de téléphone)</small>	Indicateur de réalisation <small>(à l'usage exclusif du CCP)</small>
	<p>pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones en fonction des besoins actuels et des capacités réelles de chaque signataire d'entente à obtenir des résultats. Il devrait notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> actualiser la formule de financement; se fonder sur des données démographiques et socio-économiques à jour; tenir compte du rendement antérieur de chaque signataire d'entente. 	<p>Dans le cadre de la mise en œuvre conjointe du nouveau Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones, Emploi et Développement social Canada consultera ses partenaires autochtones pour décider de l'approche d'attribution du nouveau financement qui sera mise en œuvre d'ici avril 2019. Cette attribution se fera par la mise en œuvre d'une approche axée sur les distinctions, selon les Premières Nations, les Inuits, les Métis et les Autochtones vivant en milieu urbain ou les Autochtones non affiliés, ce qui permettra un rôle accru du leadership autochtone. Le financement répondra également aux demandes des partenaires visant à renforcer la capacité des fournisseurs de services. Enfin, l'attribution des fonds tiendra compte des facteurs pertinents pour assurer l'efficacité et l'équité, notamment du fait que les fournisseurs de services desservent des populations différentes ayant des besoins variés, en termes de clients desservis et de conditions du marché du travail.</p>	les partenaires autochtones.		<p>économiques – septembre 2018</p> <p>Déterminer les affectations budgétaires pour chaque volet – décembre 2018</p> <p>Mettre en œuvre les affectations budgétaires – avril 2019</p>	819-654-5991	
6.59	Emploi et Développement social Canada devrait procéder aux analyses nécessaires pour déterminer s'il y a des chevauchements	Recommandation acceptée. Emploi et Développement social Canada reconnaît que la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones et le Fonds pour les compétences et les partenariats ont tous deux pour but de fournir aux Autochtones des possibilités de perfectionnement des compétences et de formation professionnelle. Ces programmes ont été délibérément conçus pour être	Le chevauchement des programmes fédéraux, provinciaux et territoriaux du marché du travail à l'intention des Autochtones est réduit au minimum.	Avril 2019	Fournir un aperçu des programmes fédéraux, provinciaux et territoriaux existants de soutien à l'intégration au marché du travail des Autochtones et à la création d'emploi pour ces derniers – décembre 2018 Examiner l'aperçu et cerner les	Rachel Wernick, Sous-ministre adjointe principale, Direction générale des compétences et de l'emploi, 819-654-5991	

N° de référence du rapport	Recommandations du BVG	Réponse de la direction ministérielle	Description des résultats finaux attendus	Date d'achèvement prévue	Principaux jalons provisoires (description et dates)	Organisation responsable/ point de contact <small>(nom, titre et n° de téléphone)</small>	Indicateur de réalisation <small>(à l'usage exclusif du CCP)</small>
	entre ses propres programmes du marché du travail à l'intention des Autochtones. Il devrait aussi effectuer des analyses pour déterminer s'il y a des chevauchements entre ses programmes et d'autres programmes fédéraux, provinciaux et territoriaux. Le Ministère devrait prendre les mesures qui s'imposent pour réduire tout chevauchement relevé.	complémentaires, pour aider les communautés autochtones à développer leur capital humain afin de pouvoir saisir les possibilités liées aux projets et à la demande du marché du travail. De façon continue, grâce notamment aux travaux des forums fédéraux-provinciaux-territoriaux, le Ministère surveille les programmes relatifs au marché du travail pour en assurer la complémentarité et pour éviter les chevauchements avec les programmes fournis par d'autres ministères fédéraux ou par les provinces et les territoires. Dans le cadre de ses efforts permanents visant à assurer la complémentarité des programmes, le Ministère continue d'analyser les programmes existants pour déterminer s'il y a des domaines de chevauchement et pour reconnaître les possibilités d'amélioration avant la mise en œuvre du nouveau Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones en avril 2019.			possibilités d'amélioration – avril 2019		
6.73	Emploi et Développement social Canada, en collaboration avec des organisations autochtones, devrait recenser et communiquer l'information sur le marché du travail dont chaque signataire d'entente a besoin pour adapter ses services au marché du travail de sa	Recommandation acceptée. Emploi et Développement social Canada reconnaît l'importance de fournir, en temps opportun, de l'information détaillée sur le marché du travail aux organisations autochtones afin qu'elles puissent concevoir et mettre en œuvre des programmes répondant aux besoins de leurs communautés. Le Ministère compte améliorer la communication de l'information sur le marché du travail aux partenaires autochtones en tirant parti des données du Guichet-Emplois afin d'appuyer la formation et les stages. Le Ministère s'affaire à établir des liens directs entre les emplois disponibles sur le Guichet-Emplois et les organisations autochtones. Ces travaux seront mis en	Des renseignements sur le marché du travail améliorés et adaptés sont mis à la disposition des partenaires pour appuyer la conception et l'exécution des programmes.	Avril 2023	Des fils d'emploi personnalisés de Guichet-Emplois sont liés directement aux organisations de prestation de services autochtones – avril 2019 Mettre en œuvre le sondage pilote sur le marché du travail et le répertoire des compétences dans les réserves pour produire de l'information sur le marché du travail exacte dans un maximum de 17 organisations autochtones dans le cadre de la SFCEA et de 60 Premières nations: <ul style="list-style-type: none"> Le premier projet pilote débute en mai 2018, et deux organisations 	Rachel Wernick, Sous-ministre adjointe principale, Direction générale des compétences et de l'emploi, 819-654-5991	

N° de référence du rapport	Recommandations du BVG	Réponse de la direction ministérielle	Description des résultats finaux attendus	Date d'achèvement prévue	Principaux jalons provisoires (description et dates)	Organisation responsable/ point de contact <small>(nom, titre et n° de téléphone)</small>	<i>Indicateur de réalisation</i> (à l'usage exclusif du CCP)
	région.	<p>œuvre d'ici avril 2019.</p> <p>De plus, le Ministère améliorera davantage l'information sur le marché du travail disponible grâce à un vaste projet pilote d'enquête qui débutera en avril 2018, visant à mettre à l'essai des processus et des outils afin d'améliorer la précision et la fréquence de l'information sur le marché du travail pour les communautés des réserves. Les résultats annuels de l'enquête et l'inventaire des compétences seront utilisés pour orienter la conception de programmes et mieux personnaliser les interventions des clients en lien avec la demande du marché du travail.</p>			<p>(offrant des services à quatre Premières nations) dans le cadre de la SFCEA y participeront – septembre 2018</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le projet pilote à l'automne 2018 avec jusqu'à 15 nouvelles organisations (offrant des services à 60 Premières nations) dans le cadre du nouveau Programme FCEA – avril 2023 		
6.76	<p>Emploi et Développement social Canada, en collaboration avec des organisations autochtones, devrait évaluer l'incidence que les changements apportés aux exigences en matière de rapports ont eus sur le fardeau administratif des signataires d'entente et sur la capacité du Ministère à gérer les programmes. Il devrait aussi adapter les programmes au besoin.</p>	<p>Recommandation acceptée. Emploi et Développement social Canada, en consultation avec les organisations autochtones, a déjà adopté des mesures concrètes pour réduire le fardeau administratif. Le Ministère poursuivra cet effort de collaboration et évaluera les effets des changements apportés précédemment pour améliorer davantage l'exécution du programme.</p> <p>Dans le cadre de la mise en œuvre conjointe du nouveau Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones, Emploi et Développement social Canada collaborera avec ses partenaires autochtones pour évaluer les autres changements apportés aux exigences de production de rapports afin de simplifier les rapports sur les activités et les finances en application des nouvelles ententes de financement qui prendront effet en avril 2019.</p> <p>Les mesures applicables seront prises en compte pour</p>	<p>Les pratiques administratives seront évaluées afin que soit déterminé tout gain d'efficacité supplémentaire possible.</p>	Avril 2019	<p>Analyser les exigences actuelles en matière de production de rapports financiers dans le cadre de la SFCEA pour recommander des exigences minimales en matière de production de rapports financiers dans le cadre du nouveau Programme FCEA – septembre 2018</p> <p>Examiner l'efficacité des efforts déployés précédemment pour réduire le fardeau administratif afin de recommander des façons de réaliser possiblement des gains d'efficacité – septembre 2018</p> <p>En collaboration avec les partenaires autochtones, élaborer de nouvelles exigences en matière de production de rapports financiers et administratifs qui seront intégrées aux nouvelles</p>	<p>Mark Perliman, Dirigeant principal des finances, 819-654-6634</p> <p>Rachel Wernick, Sous-ministre adjointe principale, Direction générale des compétences et de l'emploi, 819-654-5991</p>	

N° de référence du rapport	Recommandations du BVG	Réponse de la direction ministérielle	Description des résultats finaux attendus	Date d'achèvement prévue	Principaux jalons provisoires (description et dates)	Organisation responsable/ point de contact <small>(nom, titre et n° de téléphone)</small>	Indicateur de réalisation <small>(à l'usage exclusif du CCP)</small>
		le Fonds pour les compétences et les partenariats.			ententes dans le cadre du Programme FCEA – janvier 2019 Mettre en œuvre les nouvelles ententes dans le cadre du Programme FCEA – avril 2019		
6.86	Emploi et Développement social Canada devrait effectuer tous les suivis des signataires d'entente requis dans les délais prévus et utiliser l'information qui en découle pour adapter les ententes de contribution et les programmes en général, au besoin.	Recommandation acceptée. Emploi et Développement social Canada mène actuellement d'importantes activités de surveillance pour gérer les ententes et appuyer les organisations autochtones. L'information recueillie grâce à ces activités de surveillance est utilisée pour adapter les projets au besoin pour atteindre les résultats prévus. Les résultats des activités de surveillance seront aussi utilisés par le Ministère, en consultation avec les partenaires autochtones, pour adapter le programme ainsi que le cadre de gestion et de surveillance du risque. Un modèle de gestion du risque à jour sera mis en œuvre pour le nouveau Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones d'ici avril 2019. Le modèle à jour prendra en considération les stratégies appropriées d'atténuation des risques, y compris la surveillance, le renforcement des capacités des clients et la disponibilité des ressources internes. Les mesures applicables seront prises en compte pour le Fonds pour les compétences et les partenariats.	Les résultats de surveillance regroupés permettent d'améliorer l'exécution des programmes et la prestation des services.	Septembre 2021	Mettre à jour les stratégies de surveillance dans le cadre du renouvellement du modèle de gestion des risques – avril 2019 Élaborer une approche d'examen annuel et effectuer le premier examen des résultats de surveillance du nouveau Programme FCEA pour cerner les améliorations possibles à l'exécution des programmes et à la prestation des services – septembre 2021	Stephanie Hébert, Sous-ministre adjointe, Direction générale des opérations de programme, 819-654-2447	
6.94	Emploi et Développement social Canada devrait mieux évaluer les risques liés aux signataires d'entente auxiliaire, définir une stratégie	Recommandation acceptée. Emploi et Développement social Canada collabore avec les organisations autochtones pour concevoir et mettre en œuvre des programmes relatifs au marché du travail. Le Ministère comprend que ces organisations sont les mieux placées pour répondre aux besoins uniques de leurs communautés et de leurs clients. Le soutien offert	Approche d'atténuation des risques améliorée, y compris les risques liés à la gestion des ententes auxiliaires.	Avril 2019	En collaboration avec les partenaires autochtones, analyser les éléments de risque et les stratégies d'atténuation relatives à la gestion des ententes auxiliaires, y compris le renforcement des capacités – septembre 2018	Stephanie Hébert, Sous-ministre adjointe, Direction générale des opérations de programme, 819-654-2447	

N° de référence du rapport	Recommandations du BVG	Réponse de la direction ministérielle	Description des résultats finaux attendus	Date d'achèvement prévue	Principaux jalons provisoires (description et dates)	Organisation responsable/ point de contact <small>(nom, titre et n° de téléphone)</small>	<i>Indicateur de réalisation</i> (à l'usage exclusif du CCP)
	pour contrer tout risque cerné et mettre en œuvre les changements qui s'imposent.	<p>aux organisations autochtones pour qu'elles développent leur capacité de gérer les ententes, y compris les ententes auxiliaires, constitue une priorité. Emploi et Développement social Canada reconnaît l'importance d'évaluer les facteurs de risque, y compris l'utilisation d'ententes auxiliaires, et de mettre en place des stratégies d'appui et d'atténuation pour aider les organisations autochtones à atteindre les résultats prévus. La surveillance est effectuée conformément aux exigences en vigueur des ententes conclues dans le cadre du programme de la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones. Des travaux conjoints sont en cours avec les organisations autochtones pour arriver à comprendre les défis associés à l'utilisation d'ententes auxiliaires et pour explorer les rôles et les responsabilités liés à leur gestion. Les résultats de ces travaux orienteront l'élaboration d'un modèle de risque révisé pour le nouveau Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones, qui établira clairement les responsabilités d'Emploi et Développement social Canada et des organisations autochtones et qui sera en vigueur d'ici avril 2019. Le modèle révisé tiendra compte de la capacité des organisations autochtones de surveiller les ententes auxiliaires. Au besoin, des mesures de soutien supplémentaires seront prises pour les organisations autochtones qui requièrent de l'aide pour la surveillance, ce qui renforcera la capacité de réussir des organisations autochtones. Les mesures applicables seront prises en compte pour le Fonds pour les compétences et les partenariats.</p>			Mettre en œuvre un cadre de gestion des risques renouvelé pour le nouveau Programme FCEA – avril 2019		